

L'histoire de la semaine :

Rabbi Chimon Bar Yohaï rêva la nuit de Roch hachana, que ses neveux subiraient une perte considérable de 600 dinars. Rabbi Chimon décida de faire ce qui était en son pouvoir pour épargner à ces riches négociants cette lourde perte. Il avait déjà l'habitude de collecter chez ses neveux de la tsédaka pour les veuves, orphelins... En dépit de cela, ces derniers constatèrent que la visite de leur oncle se faisait plus fréquente, et il demandait des sommes plus élevées. Ils le questionnèrent à ce propos.

Rabbi Chimon répondit :

« Mieux vaut donner à manger à un agneau affamé, qu'à un loup bien nourri ! »

Les neveux placèrent toute leur confiance en leur oncle.

Vers la fin de l'année, un impôt de 600 dinars leur fut injustement imposé. Ces derniers refusèrent de le payer. Ils furent alors mis en prison jusqu'au paiement de l'impôt.

Lorsque Rabbi Chimon fut au courant de ce malheur, il demanda le relevé de tsédaka de ces neveux. Le total des sommes données s'élevait à 594 dinars. Rabbi Chimon requit alors, aux épouses de ces neveux, 6 dinars. A la stupéfaction de tous, Rabbi Chimon donna ces 6 dinars au garde de la prison qui les libéra.

Les neveux comprirent alors le comportement curieux et les paroles de leur oncle durant cette année.

Ils lui demandèrent : « Pourquoi ne nous as-tu pas dévoilé ton rêve ? »

Ce à quoi, Rabbi Chimon répondit :

« La tsédaka pure et désintéressée est d'une plus grande valeur que la tsédaka donnée par motivation personnelle. » Ainsi, l'homme sage pratique la charité en tout temps, car la tsédaka n'appauvrit jamais et elle protège du mal.